

**PROCES VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2013**

L'an deux mil treize, le vendredi 12 avril à 21 heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Etréchy, légalement convoqué, s'est réuni Espace Jean Monnet, sous la présidence de Monsieur le Maire, Julien BOURGEOIS.

Délibération 011/2013 : "approbation des budgets primitifs 2013, budget général et budgets annexes pour les services de l'eau et de l'assainissement"

APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2013

M. RAGU expose le rapport.

Les grandes lignes du budget sont le maintien des taux d'imposition, et l'achèvement de deux années d'investissements importants.

Le contexte économique actuel a entraîné des baisses des dotations de l'Etat, provoquant une réduction des frais de fonctionnement. Cette réduction se traduit notamment sur les charges à caractère général. En parallèle au maintien des taux d'imposition, il est proposé de limiter la ligne d'emprunt à 500.000 €

Concernant les Restes à Réaliser en investissement, les deux opérations restant avec des montants importants sont :

- les travaux de la Mairie avec l'ascenseur pour 72 288.43 €
- et l'aménagement des combles pour 226.563.81 €

Concernant les nouvelles opérations, celles qui sont le plus significatives concernent :

- l'achèvement de la voirie de la Roche Benotte pour 282.000 €,
- la création d'un parking pour cette même rue pour 68.000 €
- et la création de trottoirs pour 60.000 €.

Il reste également la réfection des sols de la salle Jazy pour 76.300 €.

M. BERNARD intervient en saluant d'une part, la maîtrise des dépenses à caractère général en ce temps de minoration des dotations, les dépenses de personnels qui sont très bien contenues et, d'autre part, le niveau de réalisation des investissements 2012. Cependant il manque toujours des outils de lecture budgétaire et les outils de programmation qui permettent de traduire une réflexion pluriannuelle sur les investissements, ainsi que l'absence, dans ce budget, de bilan de performance thermique sur le patrimoine communal. Il déplore que certains choix retenus dans ce budget n'aient pas été discutés. Il rappelle qu'au stade du DOB, le débat a porté sur les grandes orientations, mais le budget soumis ultérieurement à la commission était achevé, ce qui réduit le rôle de cette commission, puisqu'elle n'a pas pu proposer d'arbitrages. Il souhaiterait qu'il y ait plus de partage et de réflexion sur les choix budgétaires dans cette instance.

M. RAGU regrette également que certaines informations concernant le budget soient arrivées tardivement. Au sujet des choix budgétaires, les opérations les plus importantes d'investissement ont été arrêtées, en partie, en commission travaux. Il y a des choix qui se sont imposés, comme la voirie de la Roche Benotte pour laquelle toutes les participations ont été perçues.

Vu le projet présenté,

APRES DELIBERATION, le Conseil Municipal, par **20 voix POUR, 6 ABSTENTIONS**
(M. GLEYZE, Mme S. RICHARD, M. BERNARD, Mme JUBIN, M. HERVOIR, Mme DAMON,)

APPROUVE le budget primitif pour l'exercice 2013 qui trouve son équilibre à **5 291 198.38 €** en fonctionnement et **3 167 495.81 €** en section d'investissement.

APPROBATION DU BUDGET ASSAINISSEMENT 2013

M. RAGU indique qu'aucune opération n'est prévue en 2013.

Il rappelle qu'en milieu d'année 2012 il a été mis en place une opération contre les nuisances olfactives avec un procédé dont le coût est inférieur à ce qui était proposé précédemment, soit 20.000 € pour l'investissement et entre 10.000 € et 15.000 € en fonctionnement annuel.

Vu le projet présenté,

APRES DELIBERATION, le Conseil Municipal, par **20** voix **POUR**, **6** **ABSTENTIONS**
(M. GLEYZE, Mme S. RICHARD, M. BERNARD, Mme JUBIN, M. HERVOIR, Mme DAMON,)

APPROUVE le budget assainissement pour l'exercice 2013 qui trouve son équilibre à **583 714.92 €** en exploitation et **622 774.20 €** en investissement.

APPROBATION DU BUDGET EAU

M. RAGU présente le rapport en indiquant que l'objectif principal de ce budget sera la réalisation de l'interconnexion qui est en cours d'engagement.

Vu le projet présenté,

APRES DELIBERATION, le Conseil Municipal, par **20** voix **POUR**, **6** **ABSTENTIONS**
(M. GLEYZE, Mme S. RICHARD, M. BERNARD, Mme JUBIN, M. HERVOIR, Mme DAMON,)

APPROUVE le budget eau pour l'exercice 2013 qui trouve son équilibre à **190 926.78 €** en exploitation et à **669 940.34 €** en section d'investissement.